

Département : 29

2398

Aire d'étude : SAINT POL DE LEON

Commune : ROSCOFF

Adresse : RUE DES CAPUCINS

Dénomination : **COUVENT**

Destinataire : DE CAPUCINS

Destinations successives et actuelle : MAISON DE RETRAITE

Appellation et titre : DIT FOYER SAINTE THERESE

1A00064895

Coordonnées : LAMBERT1 X = 0135350 Y = 0132620

Cadastre : 1984 AE 32, 33, 36 A 38

PROPRIETE PRIVEE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1985, 1990 par DOUARD, TOSGER

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1985

HISTORIQUE

ACTE DE FONDATION DATANT DE 1619, EN 1621 AUTORISATION DONNEE PAR RENE DE RIEUX EVEQUE DE SAINT POL DE LEON ET DEBUT DES TRAVAUX : CLOITRE, REFECTOIRE, CUISINE, CHAMBRES, ESCALIER, CHAPELLE CONVENTUELLE ; PLANTATION DU FIGUIER LEGENDAIRE ; EN 1682 ACHEVEMENT DU CLOITRE, LIBRAIRIE, DORTOIRS D'INFIRMERIE, CHAMBRES, LATRINES, BUCHERS, CHAPELLE D'INFIRMERIE ; CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE EN 1738 ; RECONSTRUCTION DE LA CHAPELLE D'APRES LES PLANS DE L'ARCHITECTE LIONEL HEUZE EN 1938 ; ABATTEMENT DU FIGUIER EN 1987.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLE

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parti de plan d'ensemble : PLAN REGULIER EN U

Parties constituant : COUR, JARDIN, CHAPELLE, PUIITS

MATERIAUX

Gros oeuvre : GRANITE, MOELLON, ENDUIT PARTIEL

Couverture : ARDOISE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE

Couvrement : FAUSSE VOUTE

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, NOUE

DISTRIBUTION : ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR, EN CHARPENTE

COMMENTAIRE DESCRIPTIF : ESCALIER EN GRANITE

ANNEXE I

Historique et construction du couvent en 1682

- 1619 : Acte de fondation du couvent.
- 1621 : Autorisation donnée par René de Rieux, évêque de Léon.
Donation de la maison d'Yves Marzin ; plantation d'une croix.

1682 : "Ordres de la définition pour la batisse de ce couvent."

" Pour achever le bâtiment de Roscoff on gardera entièrement les règles suivantes :

- 1 - L'on transportera la cloison qui est dans le réfectoire dans le cloistre de trois pieds et demi pour y faire une allée à costé du réfectoire.
- 2 - L'on élèvera le pavé du réfectoire et cuisines et l'étage pareillement et de la même hauteur que l'on a fait au chauffoir neuf.
- 3 - L'on prendra un pied sur l'épaisseur de la muraille costière du costé du cloistre depuis la hauteur des poutres jusqu'à la couverture pour élargir les chambres (...)."
- 4 - Les chambres du côté du jardin seront élargie de 7 pieds 2 pouces, celles du côté du cloitre de sept pieds 1 pouce.
- 5 - On élèvera l'étage des chambres à pareille hauteur de celles du bout du dortoir neuf.
- 6 - La mesme charpente et couvertures doivent desservir comme elles sont.
- 7 - On terminera en forme de pavillon la charpente et couverture du bout du dortoir déjà fait vis à vis de la cheminée des cuisines.

- 8 - On fera une librairie dans le second cours à côté du dortoir neuf et on y fera des fenêtres de chaque côté comme celle qui est dans la croupe rabattue (...).
- 9 - On fera au bout de la librairie depuis la cheminée des cuisines deux chambres, et une de l'autre côté proche le tuyau de la cheminée du chauffoir.
- 10 - On fera un dortoir d'infirmérie, dont l'allée suivra la fenestre déjà placée pour cet effect, et ce dortoir aura entre les deux murailles dix huit pieds francs : pour cela on fera un fondé ou retranchement au coing de l'escalier neuf déjà fait qui est trop escarté d'environ deux pieds et demi, c'est pourquoy ce retranchement sera de deux pieds et demi.
- 11 - Dans l'étage den bas, on fera une cloison pour avoir une allée proche la muraille du côté du cloistre qui sera large de quatre pieds, et au bout de laditte allée une fenestre dans le pignon pour loger le bois, et trois petites fenestres du côté du cloistre faittes en abbat-jour pour esclairer cette allée.
- 12 - On fera proche la montée une communauté longue de quatorze pieds.
- 13 - Touts les dessous serviront à faire les buchers de fagots et gros bois, et autres accomodements.
- 14 - Dans l'étage den haut on fera une cloison pour faire une allée le long des infirmeries qui sera large de quatre pieds huit pouces au bout de laquelle on fera la fenestre dans le pignon.
- 15 - On fera proche l'escalier une foresterie large de dix pieds, et en la suite trois infirmeries chacune longue de treize pieds, à deux desquelles on fera une cheminée double et commune.
- 16 - Dans la dernière infirmerie on pourra faire une seconde fenestre dans le pignon. Les deux étages de ce dortoir seront de pareille hauteur que celle du dortoir Ouest, le réfectoire et la charpente pareillement.
- 17 - On fera sur le coing du cloistre une chapelle d'infirmérie.

- 18 - Le cloistre doit estre quarré en tout sens.

Fait et arrêté en [délibération] au couvent du Croisic, le 1er octobre 1681.

- 19 - Lon jettera la chambre de la porte pour la conformer au dortoir d'infirmes.

F. Clément

F. Timothée de Locminé

F. François de Lannion

F. Jean François [?] de Saint-Malo

F. Hilaire de Rennes

F. Charles Joseph de Rennes, fabricant

F. Agathange de Lassay, laïc, fabricant.

Couvent de Roscoff, 26 janvier 1682.

Signé : Clément. "

A.D. Finistère, 14 H 8

Fondation du couvent et construction des bâtiments
(1619-1739).

ANNEXE II

Marché pour la construction d'un bâtiment, 1738

" Etienne Loizel, appareilleur de bâtiments, de Morlaix, paroisse Saint-Melaine, fait marché avec M. de Laportenoire Prigent, procureur syndic des Reverends pères Capucins de Roscoff (...) de lui faire et construire un bâtiment situé près de leur enclos, le tout suivant le plan que je leurs ay donné (...) pour fascon et main deuvre qui consiste en massonerie pierre de taille, charpente et couverture ainsi qu'il est porté dans le plan, le tout fait pour le prix et somme de huit cent livres (...) Lorsque les épis | ? | de croizée seront posés au pourtour du bâtiment (...) ".

A.D. Finistère, 14 H 8

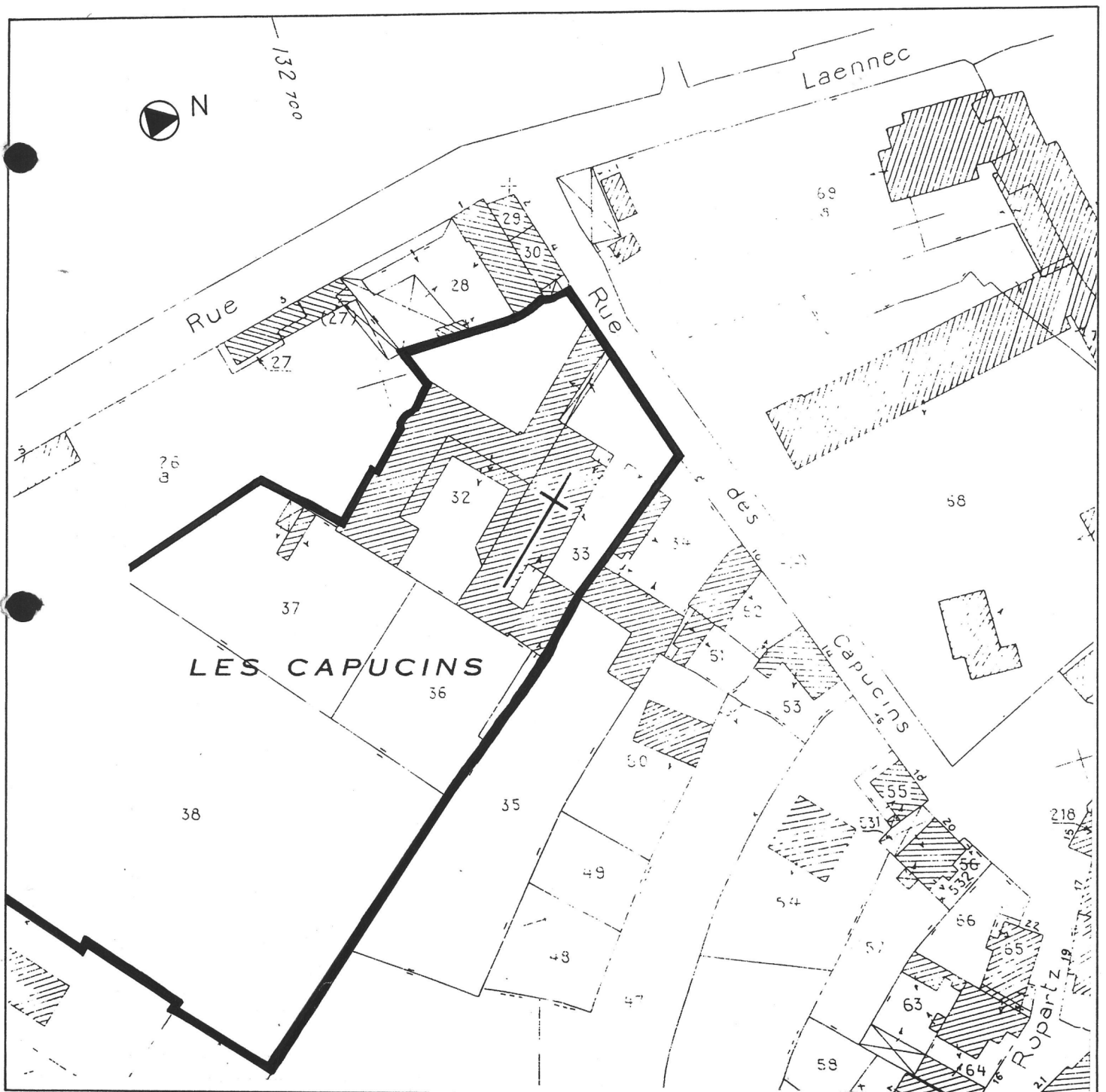
Table des illustrations

Pl.I	Extrait du cadastre de 1984, section AE (échelle 1/1000è)	
Doc.1	Le couvent vers 1730, détail de peinture sur bois (coll.privée)	86 29 01574 X
Doc.2	Bâtiment Ouest, élévation Sud, carte postale ancienne (S.D.A. Finistère)	85 29 01801 V
Doc.3	Le Figuier séculaire, carte postale ancienne (coll.privée)	85 29 01268 X
Doc.4	Ensemble de bâtiments avant restauration, carte postale ancienne	
Doc.5	Le Figuier séculaire, carte postale ancienne	
Fig.1	Ensemble de bâtiments : vue générale prise du Sud-Est	85 29 01016 X
Fig.2	Bâtiment Ouest, départ de l'escalier : vue générale	85 29 01018 X
Fig.3	Bâtiment Ouest, escalier : détail des balustres	85 29 01019 X
Fig.4	Bâtiment Ouest, rez-de-chaussée : détail de cheminée	85 29 01017 X
Fig.5	Le grand figuier, état en 1985	85 29 01015 X

ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Pl.I Extrait du cadastre de 1984, section AE
(échelle 1/1000è)

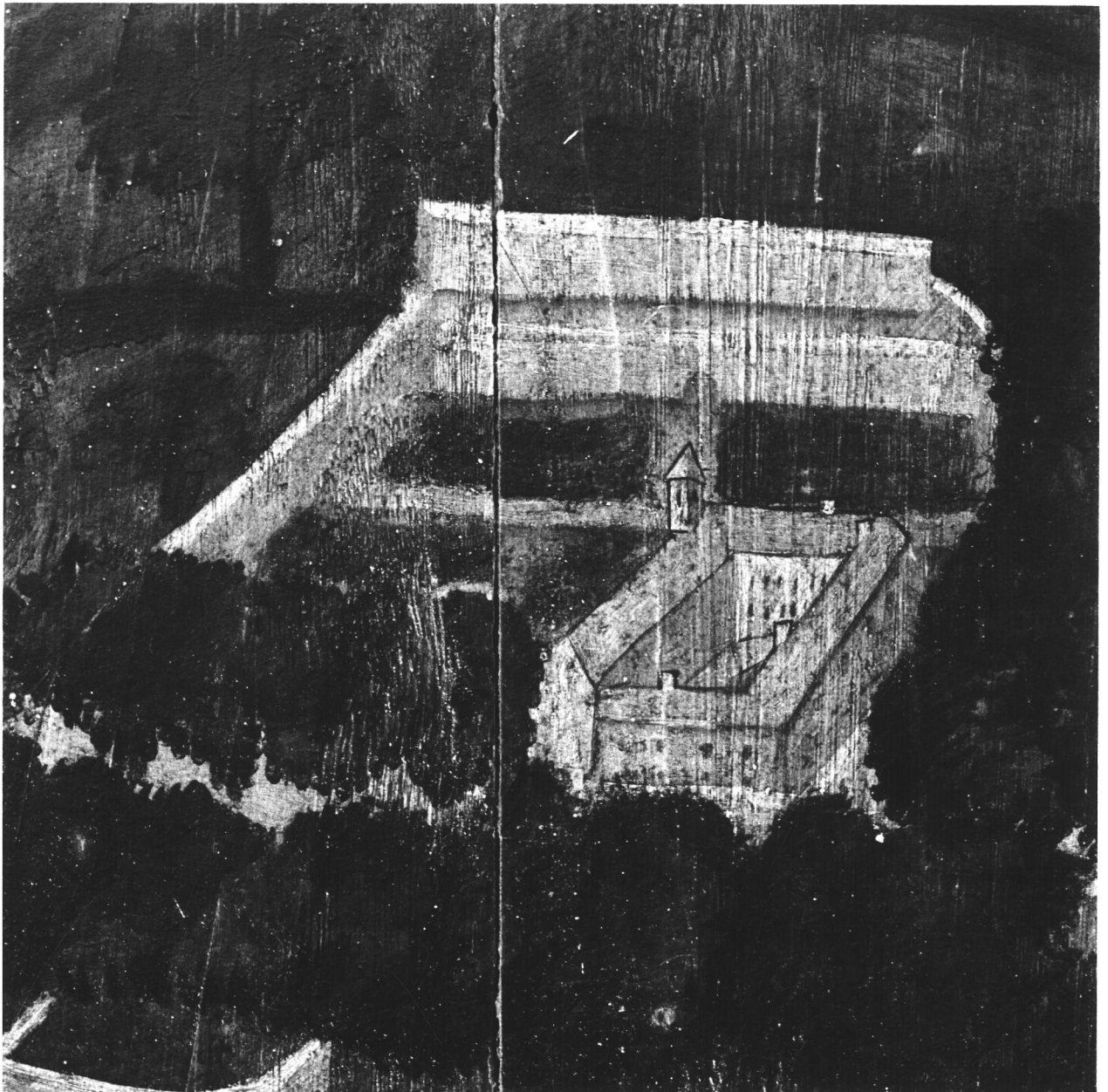


29 ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Doc.1 Le couvent vers 1730, détail de peinture sur Cl.Inv.Artur/Lambart
bois (coll.privée)

86 29 01574 X



29 ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Doc.2 Bâtiment Ouest, élévation Sud, carte postale Cl.Inv.Artur/Lambart
ancienne (S.D.A. Finistère)

85 29 01801 V

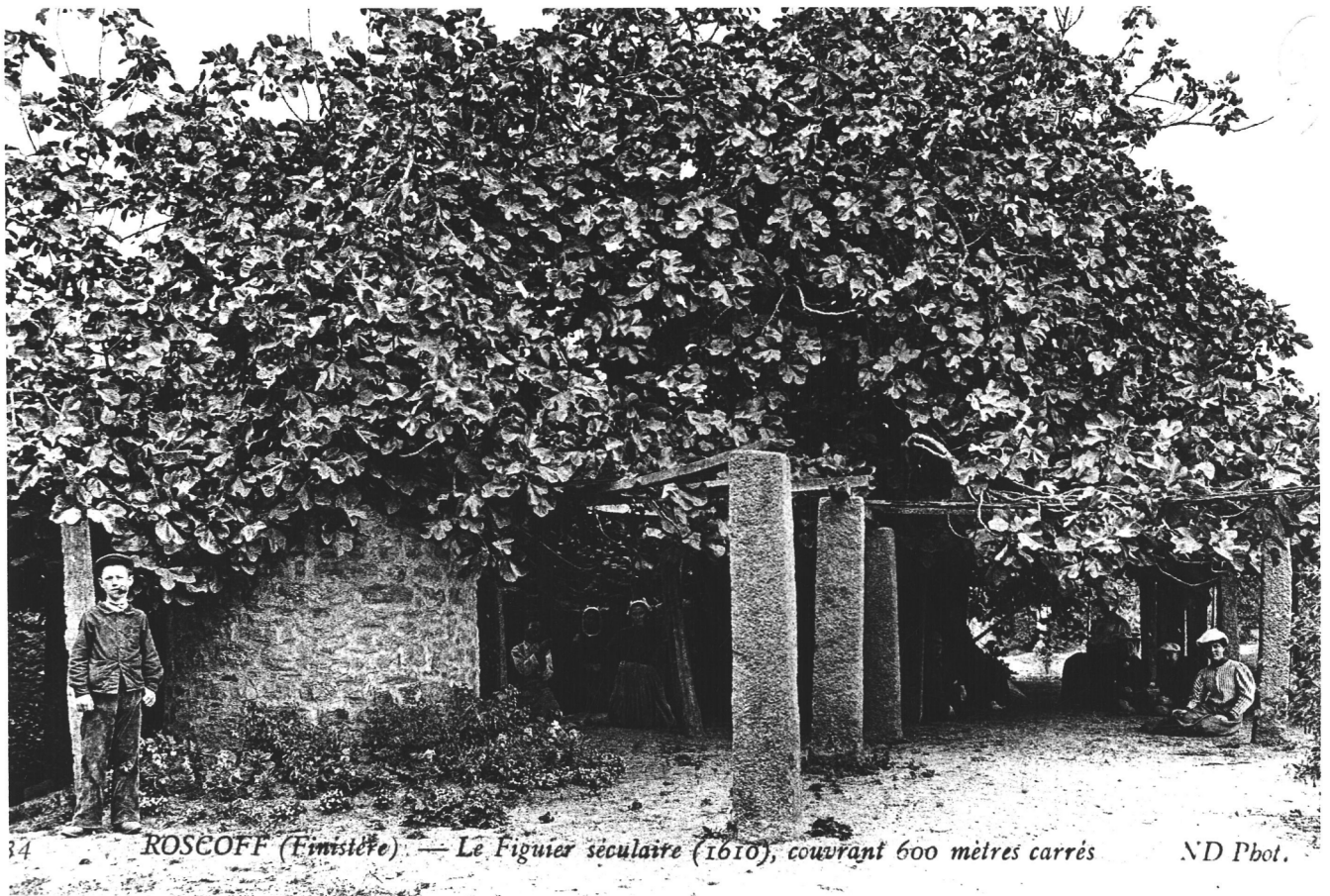


29 ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Doc.3 Le Figuier séculaire, carte postale ancienne Cl.Inv.Artur/Lambart
(coll.privée)

85 29 01268 X



ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Doc.4 Ensemble de bâtiments avant restauration,
carte postale ancienne



ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Doc.5 Le Figuier séculaire, carte postale ancienne



Fig.1 Ensemble des bâtiments : vue générale prise Cl.Inv.Artur/Lambart
du Sud-Est

85 29 01016 X



Fig.2 Bâtiment Ouest, départ de l'escalier : vue Cl.Inv.Artur/Lambart
générale

85 29 01018 X



Fig.3 Bâtiment Ouest, escalier : détail des
balustres

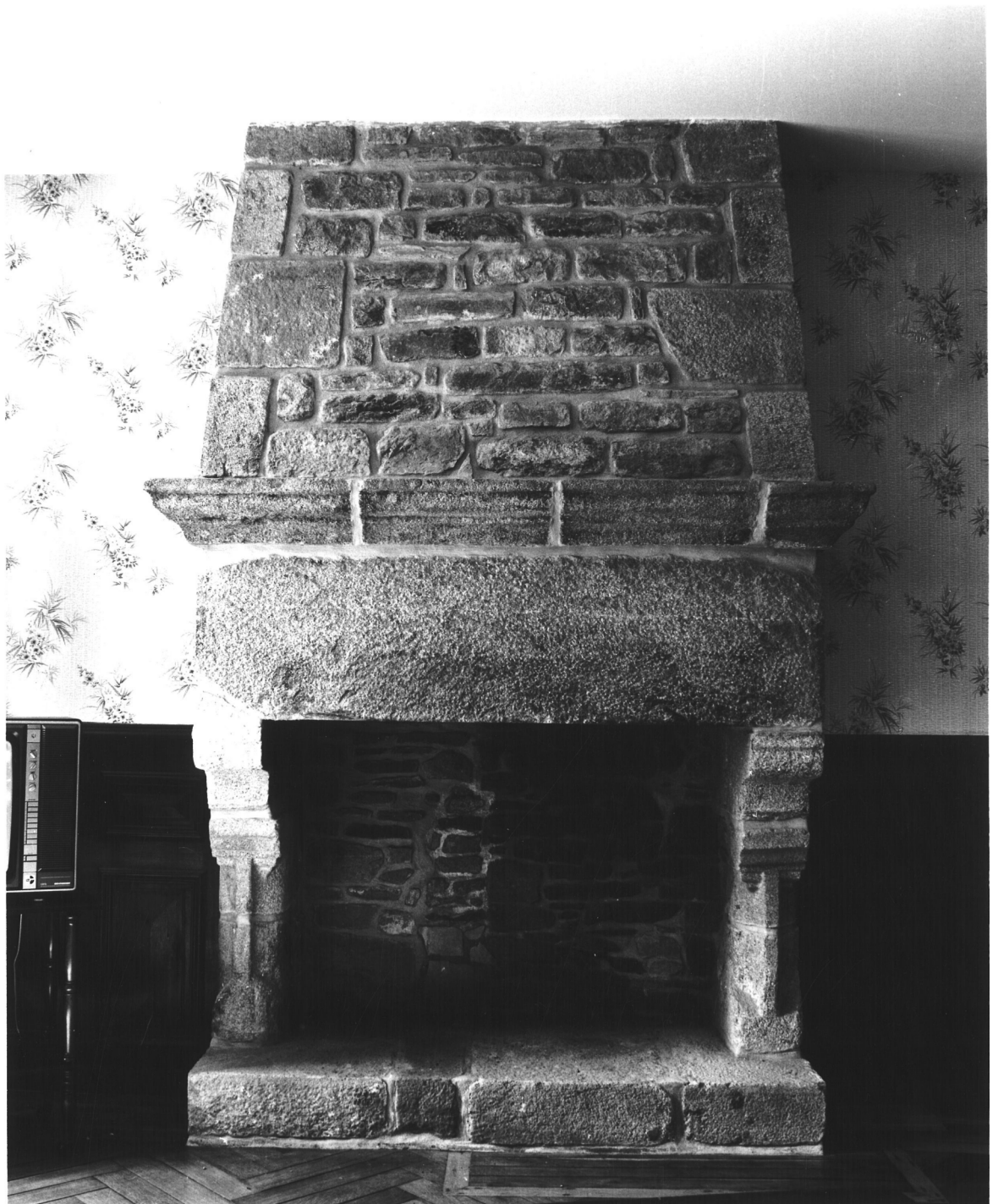
Cl.Inv.Artur/Lambart

85 29 01019 X



Fig.4 Bâtiment Ouest, rez-de-chaussée : détail de Cl.Inv.Artur/Lambart
cheminée

85 29 01017 X



29 ROSCOFF
Rue des Capucins
COUVENT

DE CAPUCINS

Fig.5 Le grand figuier, état en 1985

Cl.Inv.Artur/Lambart

85 29 01015 X

